

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SDIS REGIONAL DU NORD VAUDOIS

Préavis PR23.04CD

MODIFICATION DE L'ANNEXE 1 AU RÈGLEMENT DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE EN MATIÈRE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS DE LA RÉGION DU NORD VAUDOIS

Rapport de la Commission de gestion

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal,

La commission de gestion, composée de Messieurs Patrick BILLAUD, Tony MANGONE, Olivier PONCET, Jacques TAVERNEY et du rapporteur Yves GUILLOUD, s'est réunie à deux reprises, soit :

- Le lundi 7 août 2023 à la caserne d'Yverdon-les-Bains, en présence de Messieurs Christian WEILER, Président du Comité de direction, et du Major instructeur Éric STAUFFER, Commandant du SDIS Régional du Nord vaudois pour se faire présenter, discuter et obtenir les éventuelles informations nécessaires à la compréhension du préavis PR23.04CD concernant la modification de l'annexe 1 au règlement de l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du nord vaudois.
- Le mardi 15 août 2023 à Champagne afin de discuter et élaborer le présent rapport.

Observations

Les différentes augmentations proposées correspondent à un alignement sur certaines bases légales et directives existantes. Il apparaît donc logique à la commission de gestion de se référer à ce qui se pratiquent déjà dans le canton ce d'autant plus lorsqu'il s'agit de recettes supplémentaires pour les caisses du SDIS NV.

Conclusion

La Commission de gestion remercie les représentants de l'exécutif ainsi que le Commandant du SDIS Régional du Nord-vaudois pour leur disponibilité, les échanges ainsi que les explications fournies.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'accepter le préavis PR23.04CD qui décide :


Article 1 : La modification de l'Annexe 1 au Règlement de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois est adoptée tel que présenté en annexe du préavis PR23.04CD.

Pour la Commission de gestion :

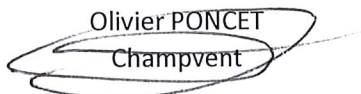
Patrick BILLAUD
Donneloye



Tony MANGONE
Suscévaz



Olivier PONCET
Champvent



Jacques TAVERNEY
Belmont-sur-Yverdon



Yves GUILLOU, rapporteur
Champagne

